



C O M M U N I Q U É

PRODUITS DE PUÉRICULTURE

Cosco
Safety 1st
Maxi-Cosi
Bébé Confort
Quinny
Baby Relax
Babidéal
Hoppop
Bertini
Mother's Choice

PRODUITS RÉCRÉATIFS

Cannondale
GT
SUGOI
Schwinn
Mongoose
Iron Horse
InSTEP

MOBILIER DE MAISON

Ameriwood
Altra Furniture
Dorel Home Products
Cosco Home & Office
Dorel Asia

BOURSE

TSX : DII.B, DII.A

CONTACT :

MaisonBrison
Rick Leckner
(514) 731-0000
Les Industries Dorel Inc.
Jeffrey Schwartz
(514) 934-3034

LES INDUSTRIES DOREL INC. A L'INTENTION D'EFFECTUER UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DE SES ACTIVITÉS

Montréal (Québec) – Le 30 mars 2010 – Les Industries Dorel Inc. (TSX : DII.A DII.B) annonce son intention d'effectuer une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Dorel a le droit de racheter aux fins d'annulation jusqu'à concurrence de 700 000 actions à droit de vote subalterne de catégorie B sur une période de douze mois qui commence le 1 avril 2010 et se termine le 31 mars 2011, soit 2,4 % des actions à droit de vote subalterne de catégorie B émises et en circulation de Dorel. Les rachats effectués par Dorel auront lieu par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto et seront conclus au cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie B au moment du rachat. Au 26 mars 2010, 28 717 952 actions à droit de vote subalterne de catégorie B de Dorel étaient émises et en circulation.

Au cours du plus récent semestre terminé, le volume quotidien moyen d'opérations sur les actions à droit de vote subalterne de catégorie B de Dorel à la Bourse de Toronto s'est établi à 54 334 actions. Par conséquent, en vertu des politiques de la Bourse de Toronto, Dorel aura le droit de racheter lors de tout jour de bourse un nombre maximal de 13 583 actions à droit de vote subalterne de catégorie B, soit 25 % du volume quotidien moyen d'opérations. En outre, Dorel pourra effectuer, une fois par semaine civile, un achat de bloc (au sens attribué à ce terme dans le Guide à l'intention des sociétés de la TSX) d'actions à droit de vote subalterne de catégorie B n'appartenant pas directement ou indirectement à des initiés de Dorel, conformément aux politiques de la Bourse de Toronto.

Le conseil d'administration de Dorel estime que le cours de ses actions à droit de vote subalterne de catégorie B pourrait ne pas être le reflet de la valeur sous-jacente de la société à certains moments pendant la durée de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Le conseil d'administration a par conséquent conclu que le rachat d'actions à certains cours pourrait constituer un emploi indiqué des ressources financières de la société et être à l'avantage de Dorel et de ses actionnaires.

Tous les rachats effectués dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités devront être conformes aux exigences de la Bourse de Toronto. Les actions à droit de vote subalterne de catégorie B visées par l'offre seront rachetées par Dorel uniquement sur le marché libre pendant la durée de l'offre. À la connaissance de Dorel, aucun administrateur ou dirigeant de Dorel n'a l'intention de vendre des actions de Dorel pendant le déroulement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

En outre, Dorel a conclu une convention d'achat d'actions automatique avec Marchés mondiaux CIBC inc. relativement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. En vertu de cette convention, CIBC peut faire l'acquisition, à son appréciation et en tout temps, des actions à droit de vote subalterne de catégorie B pour le compte de Dorel, sous réserve de l'application de certains paramètres relatifs au prix et au nombre d'actions.

Dorel a acheté un total de 477 980 actions à droit de vote subalterne de catégorie B à un prix moyen pondéré moyen de 27,17 CAD\$ chacune durant sa plus récente offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui a pris fin le 19 mars 2010.

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités a été approuvée par la Bourse de Toronto.

Profil

Les Industries Dorel Inc. (TSX : DII.B, DII.A) est une société de classe mondiale dans les secteurs des produits de puériculture et des bicyclettes. Fondée en 1962, Dorel crée du style et de l'enthousiasme tout en misant sur la sécurité, la qualité et la valeur de ses produits. La position de chef de file qu'occupe la Société en matière de style de vie est particulièrement marquée dans ses catégories de produits de puériculture et des bicyclettes qui comptent une multitude de produits qui définissent les tendances. Les produits de Dorel arborent des marques très reconnues comme Safety 1st, Quinny, Cosco, Maxi-Cosi et Bébé Confort à la division Produits de puériculture, ainsi que Cannondale, Schwinn, GT, Mongoose, Iron Horse et SUGOI à la division Produits récréatifs. La division Mobilier de maison de Dorel commercialise un vaste assortiment de produits d'ameublement, dont certains sont fabriqués en Amérique du Nord et d'autres sont importés. Dorel, dont le chiffre d'affaires s'élève à 2 milliards de dollars US, compte 4 500 employés, dispose d'installations dans dix-neuf pays et vend ses produits à l'échelle mondiale.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Certains des énoncés contenus dans le présent communiqué de presse peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Sous réserve de ce qui pourrait être exigé par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, Dorel n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, et ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui laissent entrevoir la possibilité que les résultats réels pourraient ne pas correspondre, pour l'essentiel, aux attentes de Dorel telles qu'elles sont exprimées de manière expresse ou implicite dans ces énoncés, et que les objectifs, plans, priorités stratégiques et perspectives commerciales pourraient ne pas se matérialiser. Par conséquent, Dorel ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se matérialisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent communiqué de presse aux fins de communiquer des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre le contexte d'exploitation de Dorel. Cependant, le lecteur est mis en garde qu'il pourrait ne pas être opportun d'utiliser ces énoncés prospectifs à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur plusieurs hypothèses que Dorel estimait raisonnables le jour où elle les a exprimés. Les facteurs susceptibles de faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont notamment les suivants : la conjoncture économique générale; des changements survenus dans les coûts des produits et les canaux de distribution; la variation de monnaies étrangères; le risque lié à la clientèle et au crédit y compris la concentration de revenus auprès d'un nombre restreint de clients; les coûts associés à la responsabilité civile des produits; les changements intervenus à la législation fiscale, ou l'interprétation ou l'application de ces règles; la capacité permanente de mettre au point des produits et de soutenir des marques; des changements survenus dans le contexte de réglementation; un accès continu aux ressources en capital et les coûts d'emprunt y relatifs; des changements survenus dans les hypothèses portant sur l'évaluation de l'achalandage et d'autres éléments d'actif incorporel. Sous réserve des dividendes déclarés par le conseil d'administration, rien ne garantit que la Politique sur les dividendes de Dorel puisse être maintenue. Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque susceptibles de faire varier considérablement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont discutés dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de Dorel qui ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes. Les facteurs de risque qui ont été soulignés dans les documents précédemment mentionnés sont intégrés par renvoi au présent communiqué de presse.

Dorel met en garde le lecteur sur le fait que les risques décrits précédemment ne sont pas les seuls susceptibles d'avoir une influence sur la société. D'autres risques et incertitudes dont Dorel n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou que Dorel estime actuellement non importants peuvent aussi avoir un effet défavorable important sur son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne devraient pas se fier de manière indue aux énoncés prospectifs pour en prédire les résultats réels.

Sauf indication contraire, les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle d'autres éléments non récurrents ou inhabituels ou d'une aliénation, d'une fusion, d'une acquisition, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres opérations qui pourraient être annoncés ou sont susceptibles de survenir après la date du présent communiqué. L'incidence financière de ces opérations et des éléments non récurrents et autres éléments inhabituels peut s'avérer complexe et dépendre du contexte des faits propres à chacun de ces éléments. Par conséquent, Dorel ne peut pas décrire l'incidence prévue de façon utile ou de la même manière que lorsqu'elle présente les risques connus qui touchent son entreprise.